



Archi-Strasbourg

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
Période du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019

Jeudi 14 novembre 2019 à 18h30

Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg

L'assemblée générale ordinaire s'est déroulée aux Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg.

Nombre de membres présents ou représentés : 32 adhérents sur 74

Nombre de participants (membres ou non) présents : 24 personnes

Fabien Romary, Président de l'association Archi-Strasbourg accueille les participants et remercie le bureau.

1. Bilan de l'année écoulée – événements 2018-2019

Le président remercie les membres du bureau qui se sont investis durant l'exercice 2018-2019 et dans la préparation de cette assemblée générale.

Il remercie également Monsieur Benoît Jordan, conservateur en chef du patrimoine aux Archives de Strasbourg, de nous accueillir ce soir.

Anne-Françoise Auberge, vice-présidente et administratrice de la page Facebook d'Archi-Strasbourg indique que la page compte 2 542 abonnés et présente les activités organisées cette année.

M. Romary informe que la ville de Strasbourg travaille sur le projet de placer des « totems » devant certains bâtiments remarquables. Un « QR code » sera inséré sur la fiche explicative du bâtiment identifié, et dirigera les personnes désireuses d'informations supplémentaires vers le site Archi-Wiki.

Cette année encore a été émaillée de nombreux événements organisés par l'association, visites et conférences. Il est rappelé que les membres ont la priorité lors de l'inscription aux visites.

⇒ *Voir le Rapport d'activité en annexe*

2. Rapport de la trésorière

Les comptes sont présentés par Laurence Luong, trésorière.

Au 30 septembre 2019, l'association affiche un bilan de 16 669 €. Les recettes (hors report du solde antérieur) s'élèvent à 6 957 € et les dépenses à 4 813 €. Cette année, le montant correspondant aux cotisations est un peu plus élevé que celui des années passées (il était autour de 1 000 €) puisqu'on dépasse les 1 400 €.

En effet, alors qu'en 2017 et 2018, le nombre d'adhérents était inférieur à 60, il atteint 74 cette année, probablement une conséquence de l'obtention de la gratuité dans les musées de l'an dernier.

Les dons sont en baisse (on passe de 710 € l'an dernier à 435 € cette année) malgré l'incitation fiscale (don déductible à 66% des revenus).

Par ailleurs, l'association a reçu une subvention de 5 000 € de la part de la ville, ce qui a permis de faire davantage de développements pour le site Internet. Mais il y aurait encore beaucoup à faire... Les 16 669 € peuvent sembler une somme importante, mais à mettre en regard avec le prix élevé des prestations informatiques (autour de 100 € de l'heure via notre prestataire).

Le budget et les recettes de l'association ne permettent également pas d'envisager une embauche (même à mi-temps) qui permettrait d'augmenter les formations à la contribution et le développement dans d'autres villes. En l'état et malgré l'immense travail des bénévoles et contributeurs du site, le développement géographique d'Archi-Wiki restera limité.

Charges	Du 1/10/2018 au 30/9/2019	Produits	Du 1/10/2018 au 30/9/2019
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Hébergement du site	741 €	Report solde antérieur	14 525 €
Autres frais	381 €	Cotisations	1 424 €
Développement du site	3 648 €	Dons	435 €
		Intérêts bancaires	98 €
		Subvention de la ville	5 000 €
Charges financières			
Frais bancaires	42 €		
Total des charges	4 813 €		
Solde créditeur	16 669 €	Total des produits	21 482 €
Total général	21 482 €	Total général	21 482 €

3. Rapport des réviseurs aux comptes

Les comptes sont certifiés par Jean-Marie Balliet et Marie-Laure Beaujean.

4. Quitus

L'assemblée donne quitus à la trésorière en la personne du Président, et la remercie.

5. Fixation du montant de la cotisation

Après consultation de l'assemblée, les tarifs restent inchangés par rapport aux années précédentes :

- 20 € cotisation de base
- 30 € cotisation couple
- 10 € cotisation étudiant, bénéficiaire du RSA et personne non-imposable, sur justificatif

Les dons (somme au-delà de la cotisation) sont déductibles des impôts à hauteur de 66%. Un reçu fiscal est délivré par l'association.

Les donateurs ou entreprises mécènes sont visibles sur le site à l'adresse suivante : https://www.archi-wiki.org/Nos_donateurs

6. Budget 2019-2020

Le budget prévisionnel de l'année dernière était fixé à 10 000 €. La proposition pour l'année à venir est de 10 000 € également, votée à l'unanimité.

7. Présentation de la géolocalisation

Fabien Romary présente la nouvelle fonction insérée sur le site : la géolocalisation.

Cette fonction permet d'avoir accès in situ aux fiches des bâtiments situés à proximité et répertoriés sur le site, après activation de la géolocalisation du portable.

8. Divers

- Comme l'année dernière, le nombre d'heures de bénévolat est évalué à 5 000 (contributions et travail associatif), ce qui correspond à 250 000 € (en estimant le coût horaire du travail à 50 euros / heure)
- Nous remercions la Ville de Strasbourg qui a accordé la gratuité des musées aux membres de l'association.
- Des vidéos de tutoriel pour aider à la contribution ont été réalisées par Fabien Romary. Ces vidéos sont visibles sur la page d'aide à la contribution : https://www.archi-wiki.org/Aide_à_la_contribution

L'assemblée générale est suivie d'une intervention de Monsieur Benoît Jordan, Conservateur en chef du patrimoine aux Archives de la ville de Strasbourg.

Il invite notamment les contributeurs, et ceux qui souhaiteraient le devenir, à consulter le « fonds Lorentz » aux Archives. Le « Fonds Georges Lorentz » est une somme impressionnante de données sur les bâtiments de la ville de Strasbourg, rassemblée et léguée récemment aux [Archives de la Ville](#) par Georges Lorentz (1934-2019), expert-comptable DPLG de profession et passionné par sa ville, décédé le 28 mai 2019. Cette documentation est en français, appréciable notamment pour les bâtiments de la période allemande.

Pour plus d'informations : [Fonds Georges Lorentz](#)

La réunion est suivie par le pot de l'amitié et un moment d'échange sympathique entre les membres de l'association et ses invités.